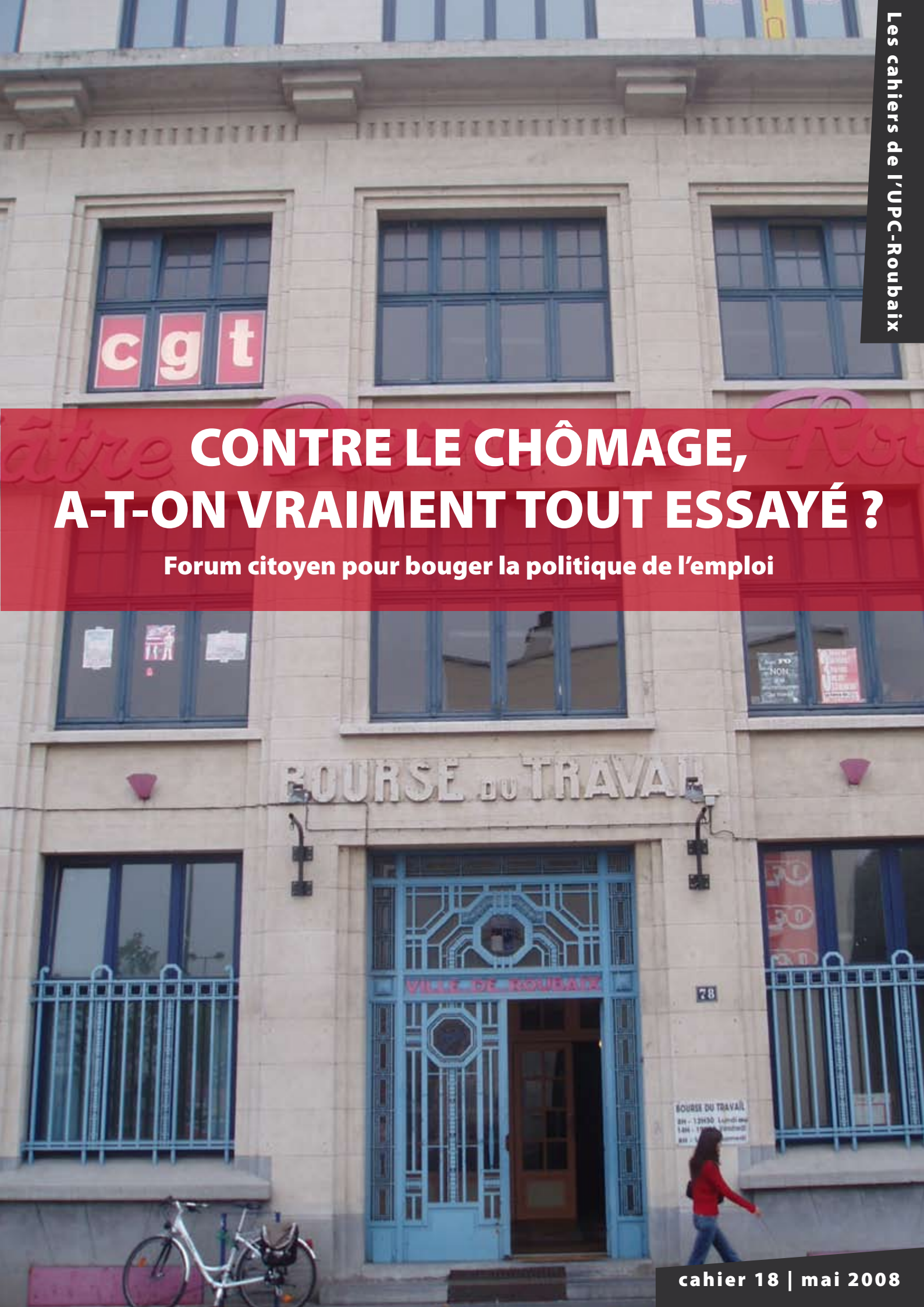


CONTRE LE CHÔMAGE, A-T-ON VRAIMENT TOUT ESSAYÉ ?

Forum citoyen pour bouger la politique de l'emploi





L'UNIVERSITÉ POPULAIRE ET CITOYENNE

L'université populaire et citoyenne est une association loi 1901, fondée en 2004 par des militants engagés dans des actions d'Éducation Populaire sur la Ville de Roubaix. Elle s'est donnée pour objet d'organiser des croisements de savoirs entre citoyens sur les questions d'intérêt général. Elle est à la fois :

- **un lieu de formation citoyen** avec la mise en place de cycles de conférences-débats, de séminaires et de « cafés-citoyens » dans les quartiers. Ces lieux d'échanges et de formation sont gratuits et ouverts à tous.

- **un lieu d'action collective** avec l'organisation « d'équipes de recherche-action sociales » (Eras) créées à l'initiative de citoyens volontaires, chargées de concevoir et animer différents programmes de croisements de savoirs.

En 2008, trois Eras proposent un programme riche de rencontres sur trois thématiques :

- « le racisme et la discrimination » en développant notamment des ateliers d'histoire locale,
- « le travail et l'insertion » en élaborant des propositions visant à « bouger la politique de l'emploi à Roubaix »,
- « l'écologie urbaine » en organisant notamment des ateliers de suivi de démarche écologique en matière de construction et en accompagnant le collectif de l'Union dans le projet d'implantation de l'écoquartier de l'Union à Roubaix-Toucoing-Wattrelos.

L'université populaire et citoyenne veut permettre à tous les habitants de participer à la construction des politiques publiques, en leur proposant à la fois des outils et un espace d'expression.

*Université Populaire et Citoyenne à Roubaix
c/o FAL, 20 rue de Lille 59100 Roubaix
Tél : 03.20.82.23.96 / contact@upc-roubaix.org
Toute notre actualité sur www.upc-roubaix.org*

forum citoyen : CE QUI EST EN JEU

En organisant ce premier Forum Citoyen du 14 décembre 2007 et en réussissant à réunir, à cette occasion, un vendredi, une cinquantaine de participants venant de tout horizon, image bien réelle de la société roubaisienne, l'UPC a réalisé une gageure et ouvert la voie à une promesse.

La gageure

« Chapeau, ils l'ont fait ! » Il faut en effet saluer l'intrépidité de la petite équipe réunie autour de Vincent Boutry qui, contre vents et marées bien souvent contraire, a su maintenir le cap en restant fidèle à la démarche originale de l'UPC : promouvoir de nouvelles formes de débats démocratiques qui parient sur l'intelligence collective et l'implication personnelle de chaque citoyen pour proposer du nouveau dans le domaine des politiques publiques. Or, quoi de moins « vendeur » que le thème du chômage ? Des voix les plus autorisées ne nous avaient-elles pas expliqué, à défaut de le démontrer, qu'en la matière « on avait tout essayé ».

En organisant ce premier Forum Citoyen, l'UPC entend mettre en cause – démontrer – certains comportements, pratiques, clichés, informations biaisées...pour démontrer dans l'action, au niveau local, que des marges de manœuvre existent et qu'il est possible de « bouger » le sort des chômeurs à Roubaix.

« Circulez, il n'y a rien à voir ! » reprend en refrain la même chanson triste. Le sujet serait trop sérieux pour être donné comme objet de réflexion à des amateurs non autorisés, trop complexe pour être abandonné à des iconoclastes aux motivations si peu claires ou plutôt bien trop claires. « Mais si, il y a quelque chose à voir » a répondu l'ensemble des participants de ce Forum Citoyen « et en plus cela nous regarde ! » ont-ils ajouté.

Car voilà l'enjeu : il n'existe aucun domaine de la vie en société qui ne puisse être étranger au débat démocratique, aucun aspect de la vie concrète des

citoyens qui ne puisse s'inscrire dans l'élan de la promesse démocratique.

La promesse

Par son contenu, riche et déconcertant à l'image de notre société, le Forum Citoyen a ouvert la voie à un travail collectif pour progresser vers des pistes d'action autour des deux propositions mises en débat : mettre le demandeur d'emploi en situation réelle de choix ; relancer et promouvoir de nouveaux services d'utilité sociale. Ce cahier entend, à partir des nombreuses idées rassemblées, proposer un nouveau départ vers une destination ambitieuse : la reconnaissance, au terme de la démarche, de la pertinence des propositions du Forum du point de vue de l'action publique dans la lutte contre le chômage à Roubaix. Reconnaissance sur le plan technique sans méconnaissance de l'originalité méthodologique et politique de l'approche de l'UPC ! C'est tout l'enjeu de la tâche qui se présente à elle. Véritable défi, en effet, que de devoir créer de nouveaux espaces de réflexion- de résistances- tant l'esprit du temps peut être contraire, où s'articulent pensée complexe et désir d'émancipation, rationalité technicienne et participation citoyenne, l'esprit de révolte et l'utopie démocratique.

Appel au travail, ce premier Forum Citoyen est aussi un rappel de la difficulté de la tâche. Il impose à tous une démarche d'humilité. Ce faisant, l'UPC a conscience de débiter un voyage qui ne se fera pas sans arrêts imprévus, départs impromptus, contestations inédites. On ne pourra pas faire l'économie des conflits. Mais cela évitera, c'est une conviction très forte, à la société roubaisienne de tomber dans ce que son refoulement produit inévitablement : le pur affrontement.

Maurice Gaudiot
Administrateur de l'Upc

CONTRE LE CHÔMAGE, A-T-ON VRAIMENT TOUT ESSAYÉ?

Retour sur notre 1^{er} forum citoyen

Notre premier forum citoyen s'est tenu le vendredi 14 décembre dernier dans les locaux de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi (MIE). Il a réuni 49 participants en plus de l'équipe d'animation de 10 personnes mobilisées pour l'occasion. Les 49 participants se répartissent comme suit: 12 travailleurs sociaux de l'insertion, 10 demandeurs d'emplois, 6 agents de placements à l'emploi, 4 syndicalistes ouvriers, 2 chefs d'entreprises, 2 salariés en contrats aidés d'insertion, 3 salariés divers. Il y avait 12 femmes pour 37 hommes. La matinée, 4 groupes de travail

ont été constitués pour discuter les deux propositions mises au débat. L'après-midi a donné lieu à une synthèse de chaque groupe de travail suivi d'un débat avec une trentaine de participants. Ce premier forum citoyen a permis d'approfondir collectivement nos propositions pour l'emploi et l'insertion. Elles constitueront la base d'un second forum fin 2008. Nous le ferons encore plus participatif pour élever le niveau consensus sur la ville pour réussir à bouger localement la politique de l'emploi.

1. La première proposition mise en débat :

Mettre le demandeur d'emploi en situation réelle de choix en redonnant à la personne la maîtrise de son parcours professionnel pour qu'elle soit en situation de choix face à plusieurs offres d'emplois possibles présentées simultanément.

Réaffirmer que c'est d'abord « dans » l'emploi plutôt que « vers » l'emploi que l'on peut bâtir un véritable parcours professionnel.

De ces deux affirmations, prises globalement en termes d'objectifs, c'est la deuxième (« dans » plutôt que « vers » l'emploi) qui a semblé faire le plus consensus et qui a donné le lieu aux plus de débats dans les quatre groupes. La première affirmation (mettre en situation de choix) si elle n'a pas été remise en cause, a été beaucoup moins approfondie dans les différents groupes. Elle est peut être apparue plus complexe à décrire. Cependant chacune de ces deux affirmations débouche sur des interprétations et des questions non résolues ainsi que sur des éléments de propositions qui sont à retravailler et à préciser.

« Mettre le demandeur d'emploi en situation réelle de choix »

En effet ce qui a été exprimé de plusieurs manières lors de ce forum, c'est la réalité du décrochage, de l'éloignement d'une partie non négligeable de la population au chômage (notamment les jeunes et les seniors) qui semble avoir intériorisé qu'elle n'avait pas le choix : «...le public est de plus en plus difficile à repérer et à mobiliser sur une offre d'emploi...». Intériorisé aussi le fait que les institutions d'aide à la recherche d'emploi ne lui serait pas d'une grande utilité. Le fonctionnement dominant de l'embauche a été à plusieurs reprises, rappelé et illustré: il s'appuie avant tout sur le réseau de relations personnelles de chaque individu. Une minorité d'offres d'embauches passe par l'ANPE et

quand elles y arrivent, elles seraient, en fait, souvent déjà pourvues.

Dans les différents groupes se dégagent l'idée qu'il faut reconsidérer fondamentalement la place du demandeur d'emploi. Il faudrait passer d'une relation de contrôle et de culpabilisation à une relation de confiance. Il faudrait substituer l'absence d'un réseau personnel de relation par un autre. Cela signifie créer un réseau qui donne confiance, qui soutient, qui écoute, qui prend en charge une partie des difficultés de la personne, qui s'inquiète de sa situation. Il a aussi été dit que cette confiance suppose d'autoriser des situations d'échec, de laisser une liberté de choix. Modifier la place du demandeur d'emploi signifierait aussi rendre plus lisibles et cohérentes les différentes institutions et associations qui sont censées accompagner les demandeurs d'emplois: "...même les spécialistes ne s'y retrouvent plus..." A plusieurs reprises a été réaffirmé la nécessité d'accorder une expression plus importante des demandeurs d'emplois dans l'animation et la gestion d'institutions telles que la



MIE, la Mission Locale, l'ANPE.

Si l'on se risque à une interprétation, on pourrait dire que le chantier qui s'ouvre est de préciser l'ensemble des moyens nécessaires pour regagner la confiance des demandeurs d'emplois qui sont sans réseau de relations personnelles. Cette confiance suppose de créer les conditions pour que le demandeur d'emploi ait les cartes en main, c'est à dire qu'il soit en situation de choix et donc de maîtrise de son parcours professionnel. Il faut alors clarifier ce qu'est une situation réelle de choix qui ne soit pas seulement «c'est à prendre ou à laisser». En ce sens



- • • l'idée de «choix simultané face à plusieurs offres d'emplois» telle que formulée dans la proposition de départ et peut-être jugée trop ambitieuse, reste à approfondir.

Cette première partie de l'hypothèse si l'on réfléchit en terme de moyens de mise en oeuvre a ouvert plusieurs débats lors du forum qui posent des questions là aussi à approfondir en mesurant les avantages et les inconvénients et en tenant compte des capacités réelles de marges de manoeuvre locales. On pourrait retraduire la mise en oeuvre de ces moyens de la manière suivantes:

- Comment conforter une logique de service public de l'emploi unifié, territorialisé ?

S'il y a eu beaucoup de paroles de défiance vis-à-vis du fonctionnement de l'ANPE, certains ont mis en

avant le manque de moyens dont elle disposait pour atteindre ses objectifs et la nécessité de défendre le service public de l'emploi. L'ANPE se trouve de plus en plus mise dans une logique de concurrence et de résultats. Les agents de l'ANPE doivent «faire du chiffre» en renforçant une logique de contrôle et donc de culpabilisation des demandeurs d'emplois. Cette tendance peut avoir pour conséquence de renforcer la rupture de confiance avec les demandeurs d'emplois considérés comme les plus éloignés de l'emploi. Face à cette situation il faudrait d'une part réclamer des moyens supplémentaires pour l'ANPE d'autre part renforcer la logique d'échanges et de coordination locale des différents acteurs de l'emploi (publics et associatifs) au sein d'une structure telle que la MIE pour réduire les relations de concurrence, harmoniser les pratiques.

- Comment développer des agents d'accompagnement global sur l'emploi ?

Si l'on est d'accord sur la nécessité de mettre le demandeur d'emploi en situation de choix et de maîtrise de son parcours professionnel pour construire avec lui une relation de confiance, il faut alors multiplier le nombre d'agents d'accompagnement en capacité de construire l'ensemble des termes du choix en question. Cela signifie faire évoluer et converger la qualification d'agents d'accompagnement vers la maîtrise à la fois de la relation avec des employeurs potentiels et avec les demandeurs d'emplois. L'accompagnant doit connaître et gérer un «portefeuille d'entreprises» au service d'un groupe de demandeurs d'emplois. L'intérêt de la notion d'animation collective en constituant des groupes de demandeurs d'emplois a été aussi souligné par un groupe lors du forum. Un tel objectif suppose là aussi, d'unifier à la fois le profil de poste d'accompagnant vers l'emploi et l'animation des équipes d'accompagnants qui seraient ainsi constituées.

- Comment permettre l'expression des demandeurs d'emplois dans les institutions ?

Si la nécessité de renforcer la place des demandeurs d'emplois dans les institutions a fait consensus, reste à approfondir les conditions à réunir pour qu'une réelle expression puisse émerger. Une première mesure rappelée par Paul Destailleur dans son propos d'ouverture du forum serait d'accorder une place aux organisations syndicales et de demandeurs



Petit calcul approximatif en mutualisant l'existant.

• Si l'on examine la question d'un point de vue quantitatif, l'ANPE aujourd'hui dispose d'un agent pour 150 à 200 demandeurs d'emploi. L'idéal serait d'atteindre un agent pour 30 demandeurs d'emplois (comme au Danemark ou comme pour une équipe IOD) ce qui porterait le nombre d'agent d'accompagnement à 330 pour 10 000 demandeurs d'emplois sans réseau de relations à Roubaix. Actuellement si l'on totalise l'ensemble des agents en charge du suivi de l'accompagnement à l'emploi (ANPE 80 postes, Mission Locale 40, Ccas 12 (sur 25 référents), Plie 9, équipes IOD 6, centre sociaux 5, Janus 4,, Cidf 2, club de prév.2, Girpeh 1, Synergie 1...) on atteint les 160 agents. Si l'on unifie au sein de la MIE, à coût constant, l'ensemble de ces agents sur l'accompagnement à l'emploi, on atteindrait un ratio de un pour 60 demandeurs d'emplois ce qui pourrait déjà constituer une première étape significative.

d'emplois (le GADE, la CGT chômeurs, AC chômage) dans les instances de gestion de la MIE. Mais l'on sait que cela ne suffit pas, que ces mouvements ont du mal à mobiliser parce qu'il est difficile de s'afficher, de se revendiquer comme "chômeur". Il faudrait donc réfléchir à la constitution d'un "comité d'usagers" de la MIE doté d'une autonomie et de moyens propres d'animation. Il devrait avoir une capacité d'interpellation et d'ouverture aux demandeurs d'emplois en organisant des temps de rencontres et de débats.

"Dans" l'emploi plutôt que "vers" l'emploi

Le consensus qui se dégage des différents groupes de travail porte sur l'idée de mise en situation concrète de travail comme point de départ nécessaire à l'élaboration d'un parcours professionnel. Là où cette affirmation a fait débat c'est ce qu'un groupe a défini comme l'équilibre entre la justice sociale pour les exclus de l'emploi d'un côté et l'efficacité économique pour les entreprises de l'autre côté. Beaucoup de paroles ont porté une critique radicale de l'insertion en tant que secteur spécifique et donc stigmatisant des personnes qui s'y inscrivent. Mais,



des entreprises et des services publics. Le travail d'insertion consisterait moins à rendre "employable" le demandeur d'emploi qu'à rendre plus accessibles les offres d'emplois dans un dialogue, une médiation avec l'entreprise. Certains ont d'ailleurs relevé les efforts réalisés par l'ANPE pour être plus proche, mieux perçue par les entreprises.

Comment créer les conditions qui permettent de limiter le risque à l'embauche ?

Le risque signifie en l'occurrence d'embaucher de manière durable (hors intérim) une personne au delà des réseaux de relations personnelles de l'entreprise. Le travail d'accompagnement de l'entreprise deviendrait alors une aide à la définition du profil de poste, à l'embauche, à l'intégration du nouveau salarié dans l'entreprise, à l'élaboration d'un parcours de formation. L'ensemble de ces services d'accompagnement proposés à l'entreprise restent à préciser et à définir. Selon certains groupes, cet accompagnement devrait entraîner des évolutions positives dans l'entreprise en consolidant des offres d'emploi plus durables (CDI temps plein) et en favorisant la mobilité dans l'entreprise par la promotion du personnel. Cet accompagnement doit réussir à créer plus de fluidité dans le recrutement des entreprises favorisant directement les mises en situation de travail tout en sécurisant pour l'entreprise et pour le demandeur d'emploi les éventuelles situations d'échec.

Comment consolider les passerelles vers l'entreprise ?

En périphérie de cette réforme de l'accompagnement "dans" l'emploi plutôt que "vers" l'emploi, plusieurs propositions ont été rappelées dans les différents groupes de travail :

- les stages durant les études qui sont souvent une

- il y a eu aussi beaucoup de paroles pour dire qu'il y a un public spécifique, éloigné de l'emploi qui ne sera pas accueilli par l'entreprise et pour lequel il faut des moyens et des dispositifs spécifiques. Ce débat sur la nature du "dans" l'emploi reste donc à approfondir notamment en mobilisant plus de chefs d'entreprises, ont proposé certains participants au forum.

Encore une fois, les constats partent du blocage de l'accès au marché du travail pour les demandeurs d'emplois qui ne disposent pas d'un réseau de relations personnelles. Les entreprises qui multiplient les critères de recrutement et surqualifient à l'embauche. La réalité de la discrimination raciale expérimenté par un participant sur son CV selon qu'il y indique son premier prénom "Sewa" ou son deuxième prénom "William", le deuxième ayant eu beaucoup plus de succès. Les entreprises qui n'osent pas s'adresser à l'ANPE parce qu'elles vont devoir gérer des dizaines de candidatures qui ne sont pas adaptées. Des chefs d'entreprises qui disent préférer passer par une agence d'intérim qui peut vous fournir de la main d'oeuvre dans la journée et qui s'occupe de tout.

Compte tenu de ces constats, les propositions des différents groupes convergent vers une recherche de banalisation de l'insertion pour l'intégrer dans le droit commun, dans la vie économique "normale"

première marche pour accéder à l'entreprise.

- la candidature spontanée dans une entreprise. Un chef d'entreprise du bâtiment se disait surpris de ne pas avoir vu depuis plusieurs années des personnes venir toquer à la porte de l'entreprise pour déposer une candidature.

- les forums de l'emploi, lieux de rencontres entre des employeurs et des demandeurs d'emplois mériteraient d'être développés et mieux médiatisés.

- les grandes entreprises devraient investir dans la création "d'entreprises d'insertion" directement adossée à leur activité et favorisant ainsi l'accès à l'emploi durable.

- la formation reconnue stratégiquement par beaucoup de participants est restée en suspens dans les débats de notre forum. Les propos généraux sur la formation se sont limités à considérer qu'il est préférable qu'elle se situe, elle aussi, "dans" l'emploi et que la qualité des formations était très fluctuante...

2. La deuxième proposition mise en débat

Relancer et promouvoir de nouveaux services d'utilité sociale. Avec le secteur associatif et le secteur public, retrouver la dynamique "emplois jeunes" en travaillant la pérennisation d'emplois de services existants ou à créer pour qu'à l'issue d'une période de cinq ans, il existe trois possibilités : une intégration dans le secteur public, dans le secteur associatif ou une validation des acquis professionnels. Supprimer l'étiquette "insertion" qui stigmatise ces nouveaux services et les personnes qui y travaillent.

Cette deuxième proposition a rencontré

une certaine résistance à être mise en débat dans les différents groupes de travail. Les débats sur la première proposition liée à l'accès à l'emploi en entreprise ont peut-être rendu plus difficile le débat sur le secteur public et parapublic comme porteurs d'emplois. Par ailleurs, la perception négative des contrats aidés d'insertion et la vision restrictive des services d'utilité sociale ramenés aux temps partiels de l'aide à domicile ont eu tendance à bloquer les débats sur la recherche d'une amélioration de ce secteur d'activité. La dernière affirmation "supprimer l'étiquette insertion" a semblé faire consensus. Avec ces difficultés, des constats et des premières propositions ont été malgré tout avancés.

Une étiquette de petits boulots précaires sur les services d'utilité sociale

Dans les différents groupes, il a été souvent décrit la précarité des contrats aidés à temps partiel. Deux critiques principales leur ont été adressées : d'une part le manque de moyens de formation et le manque de débouchés vers un emploi stable. Des critiques ont été formulées sur le manque d'encadrement et sur des activités qui sembleraient plus occupationnelles que qualifiantes telles que les sorties d'écoles ou le balayage des rues. Il faut donc



- • • revoir et étudier les contenus de ces activités pour les enrichir et leur donner une capacité à fournir une réelle montée en qualification qui puisse faciliter l'accès à l'emploi.

Des tremplins vers l'emploi ou des services qui précarisent de l'emploi.

Il a été exprimé des doutes sur la capacité du secteur public à pérenniser les services d'utilité sociale. Le secteur public n'intégrerait pas de nouveaux services d'utilité sociale issus de l'insertion. Il a même été mis en avant le risque de précarisation de l'emploi public existant via de tels services d'utilité sociale réalisés dans le cadre de l'insertion par des associations paramunicipales. La pérennité des services d'utilité sociale serait plutôt à juger à



l'aune de leur rentabilité dans le secteur privé tels que les services de sécurité ou d'aide à domicile... Mais là aussi des critiques ont été formulées sur le risque de concurrence déloyale que pouvait créer des services d'utilité sociale (par exemple dans le bâtiment) bénéficiant des contrats aidés même si ces aides se justifieraient par le surencadrement nécessaire à l'insertion de "publics en difficulté".

Repenser des services d'utilité sociale déconnectés de l'insertion.

Trois pistes de propositions ont été reprises dans les groupes de travail. Elles portent sur les moyens possibles d'une pérennisation des emplois

précaires liés aux services d'utilité sociale. Ces pistes de propositions ont été formulés de manière déconnectée de l'insertion et notamment des dispositifs de contrats aidés. Dans la perspective qui est la nôtre de "bouger localement la politique de l'emploi", ces propositions devront être réarticulées avec les dispositifs existants pour mieux les équilibrer y compris en optimisant les dispositifs de contrats aidés :

– Quelle évaluation de la zone franche ?

un groupe de travail a demandé qu'une évaluation détaillée de l'impact du dispositif de "zone franche" soit réalisée. Quel est l'impact réel de la zone franche sur la création d'emplois accessibles aux roubaisiens? Les moyens de la zone franche qui sont essentiellement des exonérations de charges pour les entreprises ne seraient-ils pas plus efficaces en étant réaffectés pour consolider des emplois d'utilité sociale?

– Comment développer des "coopératives d'activités" ?

un autre groupe de travail a proposé l'idée de développer des structures de portage salarial, baptisées "coopératives d'activités" ou aussi dénommées "groupement d'employeurs". Il s'agit de regrouper des employeurs pour mutualiser des temps partiels et construire des temps pleins. Le dispositif "groupement d'employeurs" existe et est connu mais il reste marginal dans son utilisation. Quel est le potentiel de mutualisation de ce type? Quels sont les blocages? Comment rapprocher les employeurs de temps partiels et les aider à mettre en place ces groupements d'employeurs?

– Comment créer des chèques "temps libre" pour des salariés ?

le principe serait de permettre aux salariés qui occupent un emploi durable mais qui ont envie de changer d'activité de quitter leur emploi temporairement par exemple pour s'investir dans une activité d'utilité sociale dans leur quartier prise en charge par la collectivité. Parallèlement leur



emploi de départ serait occupée par un demandeur d'emploi. Les services d'utilité sociale permettraient de libérer des places dans l'entreprise. Ils seraient aussi mieux crédibilisés, n'étant plus cantonnés à un public dit en insertion.

Sur le contenu des services d'utilité sociale.

Il y a eu peu de débats dans les groupes de travail sur le contenu des activités d'utilité sociale si ce n'est la critique d'activités qui sembleraient plus occupationnelles que professionnelles. C'est dans le débat à l'issue de la synthèse des groupes de travail qu'a été amorcée une discussion sur le contenu de ces services d'utilité sociale. Un témoignage fort a dénoncé les conditions de travail et de non reconnaissance des emplois d'aide à domicile auprès des personnes âgées. Une autre contribution a été faite sur le même sujet en posant la question

du risque de la transformation des relations familiales et humaines en relations salariales. L'entraide pourrait alors faire l'objet d'un autre type d'échanges avec des "tickets de relations cordiales" comme cela serait réalisé au Japon. Cette autre logique favoriserait le lien social. Elle signifierait aussi que certaines activités n'ont pas les qualités suffisantes pour se transformer en emplois dignes et durables. ■

CONSTRUIRE ÉCOLOGIQUE, C'EST POSSIBLE !
INVESTISSONS LES FRICHES
FORUM CITOYEN
dimanche 22 juin de 14h à 20h
au JARDIN CHLOROPHYLLE
315 Grande rue
à Roubaix

Indications sur le marché du travail et l'insertion à ROUBAIX

En introduction du forum citoyen, l'Université populaire et citoyenne a essayé de rassembler un ensemble de données pour dresser un état des lieux du marché du travail et de l'insertion. Roubaix est une ville hors norme avec un chômage plus élevé qu'ailleurs y compris dans son bassin d'emploi. Le volume d'embauche hors intérim sur un an est lui aussi important. L'offre et la demande d'emploi semblent ne pas se rencontrer. Les métiers d'ouvriers ou d'employés sont encore importants mais nous manquons

d'éléments d'analyse sur la qualité des emplois proposés de même que sur la réalité de la discrimination à l'embauche. Côté insertion, il est là aussi difficile d'avoir une image précise de l'impact et des résultats des nombreux dispositifs à l'oeuvre dans la Ville. On peut remarquer, malgré tout, que la ville de Roubaix compte tenu de l'ampleur du chômage qu'elle subit n'est pas suréquipée en matière de dispositifs de médiation à l'emploi ou de création d'activités d'utilité sociale.

Le bassin d'emploi de Roubaix - Tourcoing - Vallée de la Lys :

C'est la zone de plusieurs communes dans laquelle la majorité des gens habitent et travaillent. Le bassin d'emploi regroupe les villes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Leers, Hem, Lys-lez-Lannoy, Croix, Wasquehal, mais aussi Bondues, Bousbecque, Comines, Deulemont, Forest sur Marque, Halluin, Lannoy, Linselles, Mouvaux, Neuville en Ferrain, Roncq, Saily lez Lannoy, Toufflers, Warneton, Wercicq-Sud, Willems.

Combien de chômeurs à Roubaix intramuros ?

- ➔ **7 644** demandeurs d'emplois (catégorie 1) inscrits à l'ANPE à Roubaix, c'est le taux de chômage fixé à 19,7% en juin 2007 (source Anpe - traitement CBE) Le chômage a baissé de 6% (- 467 personnes) entre juin 2006 et juin 2007 mais il est 10 % plus élevé que les moyennes régionale et nationale, 8 % de plus que la moyenne du bassin d'emploi.
- ➔ **11 431** demandeurs d'emplois (toutes catégories) inscrits à l'ANPE (le taux de chômage passerait alors à 29,3 %).
- ➔ **17 500** demandeurs d'emplois, c'est une estimation, si l'on ajoute un tiers des 15-59 ans comptés inactifs mais qui le sont par défaut d'emplois. On peut y inclure des étudiants, des radiés, des non inscrits... (le taux de chômage passerait alors à 38,8 %).

Pour rappel, on compte **7 162 RMIstes** à Roubaix au 30 juin 2007.

Les chômeurs de longue durée (plus d'un an de chômage) représentent 34 % selon l'Anpe (2580 personnes), 49 % (**8 580** personnes) si l'on reprend notre estimation considérant que les "faux inactifs" sont chômeurs longue durée.

Combien d'emplois, d'embauches, pour quel travail à Roubaix ?

- ➔ **43 000** emplois présents sur Roubaix dont un tiers dans l'industrie et deux tiers dans les services et le commerce. La Redoute, la Ville de Roubaix et l'Hôpital font partie des 20 plus gros employeurs de la Communauté urbaine de Lille (Insee).
- ➔ **86 400** déclarations d'embauches sur le bassin Roubaix-Tourcoing (hors intérim) en 2004.
- ➔ **19 000** offres d'emplois collectées sur le bassin par l'ANPE en 2004 (hors intérim)
- ➔ **7 500** personnes du bassin d'emploi travaillent en Belgique en 2005 (source Insee)
- ➔ **Près de 4 fois sur 5** un candidat à l'embauche d'origine hexagonale ancienne sera préféré à un candidat d'origine maghrébine ou noire africaine dans les entreprises françaises (enquête du Bureau international du Travail - mars 2007)
- ➔ **67%** des personnes pauvres dans la région Nord-PdC sont des travailleurs
- ➔ **58%** des travailleurs pauvres (- de 630€/mois) sont en CDI à temps complet dans la Région Nord-Pas de Calais. Leur nombre est estimé à 150 000 pers (Insee 2001)

➔ **43 770** offres d'emploi analysées en 2005 sur le bassin d'emploi :

64% sont des contrats à temps plein

88% sont des contrats de plus d'un mois

73% sont des contrats non aidés (source fiche territoire VNE - Corif 2006)

Les offres ANPE par secteurs de juin 2003 à juin 2004

Secteurs d'embauche	Nombre d'offres ANPE
Commerce	3 400
Transport et logistique	2 500
Tertiaire de bureau	2 400
Nettoyage et sécurité	1 900
Santé et social	1 500
Bâtiment	1 300

Source ANPE / OREF - traitement CBE

Les déclarations d'embauche par secteurs en 2003

Secteurs d'embauche	Nombre d'embauches
Service aux entreprises	29 000
Commerce de détail	12 000
Santé et action sociale	7 000
Hôtellerie restauration	5 900
Activités récréatives, culturelles et sportives	3 800
Administrations publiques	3 800

Source ASSEDIC - traitement CBE

Les métiers les plus exercés sur Roubaix-Tourcoing en 1999

Métiers	Nombre de personnes
Ouvriers de la manutention dont VPC	8 000
Agents d'entretien	8 000
Enseignants	7 500
Employés administratifs	5 000
Employés administratifs de la fonction publique	4 000
Vendeurs	4 000
Secrétaires	4 000
Ouvriers non qualifiés du textile	4 000

Source INSEE

L'état des lieux sommaire de l'insertion

1) Les structures d'accueil en lien direct avec les entreprises

2 ANPE (à la MIE et bd de Fourmies) soit 80 agents. Chaque agent a un portefeuille de 200 dossiers de demandeurs d'emploi dont 150 actifs. Il doit aussi réaliser de la prospection en entreprise.

2 équipes ILEP (Conexio' et Triangle) qui utilisent la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) de placement à l'emploi avec 6 agents qui accompagnent 150 allocataires RMI positionnés par les assistantes sociales du Conseil Général.

1 entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) Janus avec quatre agents qui propose en priorité des personnes en difficulté de recherche d'emploi.

19 agences de travail temporaire (intérim) sur Roubaix: Manpower, Ranstad, Supplay, Védiorbis, Adecco, Adia, Elementaire, Kelly service, Actif.

Synergie, (association) avec un agent qui réalise un accompagnement vers l'emploi de jeunes diplômés.

2) Les structures d'accueil vers un parcours d'insertion

1 Mission locale pour l'emploi des jeunes avec 40 agents. La Mission locale a suivie 3 777 jeunes en 2006 dont 1362 premières inscriptions.

D'autres structures d'accueil pour les demandeurs d'emploi: le CCAS (25 référents RMI), le GIRPEH, les centres sociaux, le CIDF, les clubs de prévention, etc...

1 Plan Local d'insertion, association Gagner avec 9 agents en charge du suivi de 240 parcours individuels d'insertion vers l'emploi en contrat aidé. Globalement le plan accueille 1 500 parcours par an avec 700 nouvelles entrées.

3) Les activités d'utilité sociale

400 postes en contrats aidés environ en 2007 (700 en 2006) dans 20 structures réalisent des activités d'utilité sociale sous forme de chantiers d'insertion. Les personnes sont embauchées en contrat d'avenir (25h /semaine). Environ 800 personnes sont concernées chaque année.

Ces activités se situent essentiellement dans les domaines suivants :

Propreté urbaine et nettoyage, le gardiennage des parkings, sécurité à l'Hôpital, à la sortie des écoles : la mairie, l'hôpital, l'APEQR, Parcogest, Vitaservices, Alentour, SES.

Entretien des espaces verts, jardinage, maraîchage : la mairie, ARI, Ferme aux Loisirs, Serre des Prés, Bâtiment second oeuvre: le Calpact, Géphimi, C.social Alma, Astuce

Services à la personne, cuisine, petite enfance... : le CCAS, l'Hôpital, la mairie, CS Alma, l'Univers, Espoir.

Atelier de production et de manutention : AFR CAVA, Inser'Croix, Envie, Amitié-Partage..

Les cahiers de l'UPC déjà parus

- **N° 1.** Le creuset français, histoire de l'immigration avec Gérard Noiriel
- **N° 2.** Les politiques d'insertion sont-elles justes ? avec Simon Wuhl
- **N° 3.** Laïcité, Islam et République avec Alain Gresh et Michel Tubiana
- **N° 4.** L'Économie solidaire et l'insertion : quels gisements d'emplois ? avec Bernard Eme
- **N° 5.** Les différents visages du racisme avec Mouloud Aounit et Pierre Tévanian
- **N° 6.** 20 ans de TUC, CES, Emplois jeunes, quel bilan pour avancer ? avec Bernard Gomel
- **N° 7.** Mixité sociale ou assignation à résidence ? Avec Sylvie Tissot et Saïd Bouamama
- **N° 8.** En attendant l'emploi, changer le travail avec Bernard Gazier
- **N° 9.** Esclavage-colonisation, qu'avons nous fait de notre histoire ? Avec Olivier Le Cour Grandmaison et Christiane Taubira
- **N° 10.** Décroissance, terre et humanisme, du Sahara aux Cévennes avec Pierre Rabhi*
- **N° 11.** Quelle autre Europe sociale ? Avec Bernard Gazier (à Valenciennes)
- **N° 12.** Du RMI à l'allocation universelle avec Yannick Vanderborght
- **N° 13.** Quelle autre Europe sociale ? Avec Jean Claude Barbier (au pays des Sept Vallées)
- **N° 14.** Quelle autre Europe sociale ? Avec Jean Gadrey et Nicolas Postel (à Dunkerque)
- **N° 15.** La science, le politique et le citoyen avec Jacques Testart *
- **N° 16.** A quoi sert l'identité nationale ? Avec Gérard Noiriel *
- **N° 17.** Quelle autre Europe sociale ? Avec Dominique Méda
- **N° 18.** Contre le chômage, a-t-on vraiment tout essayé ? Forum citoyen pour bouger la politique de l'emploi

* à paraître

Directeur de la publication : Pierre Wolf
Rédaction : Vincent Boutry
Photos : Vincent Boutry
Conception graphique : Izem Prod
Mise en pages : normal@no-log.org
Impression : www.flyer.be
Tirage: 1000 exemplaires
ISSN: 1778-039X

